



BUREAU DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL



Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme

## **Étude diagnostique des subventions du Fonds mondial accordées à la République du Bénin**

### **Annexes**

GF-OIG-12-001  
23 Octobre 2012

La version en langue française de ce rapport est une traduction de courtoisie, la version en langue anglaise faisant foi

### **ANNEXES**

#### **Annexe 1 : Abréviations**

ACT	Combinaisons thérapeutiques à base d'artémisinine
SIDA	Syndrome d'immunodéficience acquise
ARV	Médicament antirétroviral
CCC	Communication pour le changement de comportement
BSS	Enquête de surveillance des comportements
CBO	Organisation à assise communautaire
CCM	Instance de Coordination Nationale
CDM	Centre de diagnostic microscopique
CDT	Centre de diagnostic et de traitement
TPC	Thérapie prophylactique par co-trimoxazole
PSC	Professionnels de la santé communautaires
OSC	Organisation de la Société Civile
PS	Professionnel(le) du sexe
DHS	Enquête démographique et de santé
DOTS	Traitement de courte durée sous surveillance directe
AQD	Assurance qualité des données
DFRS	Direction de la formation et de la recherche en santé
DNSP	Direction nationale de la santé publique
DPP	Direction de la programmation et de la prospective
DSME	Direction de la santé de la mère et de l'enfant
EFR	Rapport financier renforcé
OC	Organisation confessionnelle
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine
LFA	Agent local du Fonds
MARP	Populations les plus exposées au risque
S&E	Suivi et évaluation
ONG	Organisation non gouvernementale
PNT	Programme national contre la tuberculose (récipiendaire principal)
IO	Infection opportuniste
BIG	Bureau de l'inspecteur général
OEV	Orphelins et enfants vulnérables
PVVS	Personne vivant avec le VIH/sida
PTME	Prévention de la transmission mère-enfant (du VIH)

## **Étude diagnostique des subventions du Fonds mondial accordées au Bénin**

---

RA/DD	Rapport sur les résultats actuels et demandes de décaissement
PNLS	Programme national de lutte contre le sida (réciendaire principal)
PR	Réciendaire principal
GAS	Gestion de l'approvisionnement et des stocks
RCC	Canal de reconduction révisable
DPS	Domaine de prestation de services
SEIB	Société d'électricité industrielle et de bâtiment, SA (réciendaire principal)
SR	Sous-réciendaire
SSF	Source de financement unique
IST	Infection sexuellement transmissible
TB	Tuberculose
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
USD	Dollars US
ASI	Alimentation sans interruption
USAID	Agence américaine pour le développement international ( <i>United States Agency for International Development</i> )
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
CDV	Services de conseils et de dépistage volontaire
ASV	Agent sanitaire de village
OMS	Organisation mondiale de la santé
ZS	Zone sanitaire

### **Annexe 2 : Récipiendaires principaux**

**Africare** : Africare met en œuvre une reconduction de la subvention en faveur de la lutte contre le paludisme de la série 3 à travers le Canal de reconduction révisable, en travaillant dans les 20 régions qui ne sont pas couvertes par CRS (voir ci-dessous). Son objectif est de prévenir le paludisme chez les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans. De plus, il finance la campagne de distribution massive de moustiquaires avec le PNLP et d'autres partenaires. Il utilise les services de la CAME au niveau national ainsi que les 20 dépôts répartiteurs du MS pour soutenir les postes de santé et les CBO dans ce domaine.

**Catholic Relief Services** : CRS est l'un des deux récipiendaires principaux des subventions de lutte contre le paludisme, notamment pour la série 7 (2008-2012). Ce programme met en œuvre une démarche communautaire pour les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans dans 14 districts sanitaires au Bénin. CRS travaille avec 5 SR (Plan, Caritas, Africare, CRS Bénin et MCDI) qui travaillent chacun avec des CBO. CRS utilise le dépôt de la CAME à Cotonou et 14 dépôts répartiteurs du MS.

**Plan Bénin** : Plan Bénin a été créé au Bénin en 1994. Il a été sélectionné en tant que récipiendaire principal de la subvention de la série 9 intitulée « Amélioration de l'accès aux services de prévention, de prise en charge, de traitement et de soutien communautaire en matière de VIH ». L'objectif était de mettre en place un accès universel à la prévention, au traitement, à la prise en charge et au soutien pour les personnes infectées et affectées par le VIH, en renforçant les systèmes de santé et les systèmes communautaires. Le programme consolide les subventions des séries 5 et 9 en faveur de la lutte contre le VIH et est mis en œuvre conjointement avec SEIB et le PNLS.

**Programme national de lutte contre le sida (PNLS)** : Le Programme national de lutte contre le sida est une entité dépendant de la Direction nationale de la santé publique (DNSP) du ministère de la santé. Il a été créé en 1987, deux ans après l'identification du premier cas de sida au Bénin. Le PNLS est un récipiendaire principal de la série 9 depuis octobre 2010 (il avait été un SR dans le cadre de la série 5). Son programme était fondé sur les leçons tirées des séries 2 et 5 et visait à garantir la réalisation, d'ici 2015, des objectifs du Cadre national stratégique de lutte contre le sida. Cela comprend la mise en place d'un accès universel à la prévention, au traitement, à la prise en charge et au soutien pour les personnes infectées et affectées par le VIH en renforçant les systèmes de santé et les systèmes communautaires. Le programme a consolidé les subventions des séries 5 et 9 en faveur de la lutte contre le VIH et est mis en œuvre conjointement avec SEIB et Plan Bénin.

**Programme national contre la tuberculose (PNT)** : Le Programme national contre la tuberculose est un récipiendaire principal depuis juillet 2009, avec la mise en œuvre de la subvention de la série 9 visant la décentralisation de la prise en charge ambulatoire des patients atteints de tuberculose. Le PNT travaille avec 57 centres de dépistage et de traitement de la tuberculose, qui sont intégrés aux centres de santé ordinaires du pays. Le PNT travaille avec le Laboratoire de référence des mycobactéries au niveau central, et tous deux possèdent leur propre dépôt national.

**La société d'électricité industrielle et de bâtiment** : SEIB SA est un récipiendaire de la série 9 appartenant au secteur privé. L'objectif de son programme est de mettre en place un accès universel à la prévention, au traitement, à la prise en charge et au soutien pour les personnes infectées et affectées par le VIH, en renforçant les systèmes de santé et les systèmes communautaires. Le programme consolide les subventions des séries 5 et 9 en faveur de la lutte contre le VIH et est mis en œuvre conjointement avec Plan Bénin et le PNLS.

## Étude diagnostique des subventions du Fonds mondial accordées au Bénin

### Annexe 3 : Recommandations et plan d'action en matière de gestion

Risque	Recommandation	Commentaires et actions convenues		Partie responsable	Échéance
		Actions convenues par le pays	Commentaires par le Secrétariat du Fonds mondial		
1. Les objectifs, les indicateurs et la fixation des cibles ne facilitent pas le financement basé sur la performance	<p><u>Recommandation 1</u></p> <p>Le Secrétariat du Fonds Mondial devrait :</p> <p>a) s'assurer que les cibles et les indicateurs du cadre conceptuel de la performance de NTP pour la phase 2 reflètent les défis programmatiques réels, et réviser en particulier : i) les cibles relatives à la co-infection VIH-Tuberculose et ii) le traitement des cas de tuberculose MDR ;</p> <p>b) travailler avec le PR, avec l'aide de l'appui technique d'autres partenaires de développement tels que l'OMS, dans le but de garantir la réalisation d'une étude qui fournira les données en cours sur les taux de prévalence et de détection de la tuberculose au Bénin. Les données issues de l'étude DHS datant de 2011 devrait également être examinées et utilisées pour actualiser les estimations</p>	<p><b><u>PNT Rec 1 (a):</u></b></p> <p>Déjà fait dans le cadre de la revue pour la phase 2</p> <p><b><u>PNT Rec 1 (b):</u></b></p> <p>Le PNT est ouvert à toute collaboration avec les partenaires au développement pour la réalisation d'une telle étude sur la prévalence de la tuberculose au Bénin</p> <p><b><u>SEIB Rec 1 (d) :</u></b></p> <p>La mission a noté que les Objectifs et les indicateurs sont mal définis, et qu'il y a une insuffisance de couverture des indicateurs.</p> <p>Nous avons répondu qu'une telle situation n'est pas imputable au PR SEIB dans la mesure où la matrice du cadre logique de la proposition du Bénin</p>	<p>Le Secrétariat est d'accord avec la recommandation est avec les commentaires de l'OIG. Cependant, concernant le point b) il faut noter que le Benin n'est pas inclus dans la liste des pays prioritaires pour lesquels l'OMS a l'intention de conduire une étude sur la prévalence de la Tuberculose. Cependant, cette question a été discutée avec les partenaires pendant la revue de la Phase 2 et une condition</p>	<p>a) PNT</p> <p>b) PNT</p> <p>c) CRS et Africare</p> <p>d) SEIB</p>	<p>b) A définir par le secrétariat</p> <p>c) Déjà réalisée à l'occasion de la demande de reconduction en Phase 2 soumise le 30/06/2012.</p>

## Étude diagnostique des subventions du Fonds mondial accordées au Bénin

Risque	Recommandation	Commentaires et actions convenues		Partie responsable	Échéance
		Actions convenues par le pays	Commentaires par le Secrétariat du Fonds mondial		
	<p>et extrapoler les tendances futures, afin de fixer des objectifs réalistes<sup>14</sup>, si les données sont considérées comme fiables ;</p> <p>c) s'assurer que les cibles et les indicateurs utilisés par CRS et Africare sont réalistes, qu'ils reflètent le taux actuel de prévalence et qu'ils prennent en compte les interventions réalisées en matière de prévention. De plus, les indicateurs devraient être révisés afin qu'ils puissent être facilement suivis et évalués ; et</p> <p>d) envisager, en collaboration avec la CCM et SEIB, de reprogrammer l'intégralité du programme de lutte contre le VIH/sida de la série 9 et de redéfinir les objectifs et les indicateurs afin de faire en sorte que tous les domaines soient couverts par des objectifs et des indicateurs satisfaisants et que les liens entre les domaines programmatiques soient clairement présentés.</p>	<p>du round 9 VIH/RSS n'a pas été modifiée par la SEIB. Les buts, Objectifs et Domaines de Prestation de Services dans la proposition originale sont restés identiques dans la subvention avec les mêmes numérotations tel qu'approuvés par le TRP. Il en est de même pour les indicateurs retenus dans le Cadre de Performance et ayant fait l'objet de négociation et de signature de l'accord entre le Fonds mondial, le CCM et la SEIB le 09/11/2010.</p> <p>La mission a fait aussi le constat que tous les Domaines de Prestation de Services de la subvention gérée par la SEIB ne sont pas reflétés en indicateurs dans le Cadre de Performance. Sur les 4 Domaines de Prestation de Services techniques de la subvention SEIB ( "Politique VIH en milieu de Travail et Co-investissement"; RSS : Médicaments, Vaccins et Technologies",</p>	<p>relative à un plan d'action pour le renforcement de la couverture des services de la TB est dans la GSC.</p>		

<sup>14</sup> Les données de l'enquête DHS ont été collectées quelques mois après la distribution massive de MILD de juillet 2011.

## Étude diagnostique des subventions du Fonds mondial accordées au Bénin

Risque	Recommandation	Commentaires et actions convenues		Partie responsable	Échéance
		Actions convenues par le pays	Commentaires par le Secrétariat du Fonds mondial		
		<p>RSS: Prestation de Service (Promotion de Mutuelles de santé) et Renforcement de la société civile et les capacités institutionnelles), le DPS Renforcement de la société civile et les capacités institutionnelles n'a pas d'indicateur dans le Cadre de performance. Cependant, le PR a toujours obtenu du SR en charge de ce DPS un rapport contractuel trimestriel de mise en œuvre et le PR a toujours intégré les données relatives à la gestion de ce DPS dans les différents PU/DR soumis au Fonds mondial et vérifiés lors des revues du LFA.</p> <p>En considérant tous les éléments ci-dessus, les objectifs et les indicateurs de la subvention ne peuvent être modifiés sur la phase 1 en cours de mise en œuvre.</p> <p>A l'occasion de la demande de reconduction en Phase 2, le cadre logique global de la proposition initialement soumise en 2009 n'a pas été modifié. Les buts, objectifs et Domaines</p>			

## Étude diagnostique des subventions du Fonds mondial accordées au Bénin

Risque	Recommandation	Commentaires et actions convenues		Partie responsable	Échéance
		Actions convenues par le pays	Commentaires par le Secrétariat du Fonds mondial		
		de Prestations de Services sont restés les mêmes, mais au niveau de la SEIB.sa, le DPS "Renforcement de la société civile et les capacités institutionnelles" a été pris en compte dans le nouveau Cadre de Performance en lien avec les recommandations faites.			
2. Le soutien du Fonds mondial pourrait aboutir à la création de systèmes parallèles pour la collecte des données	<p><u>Recommandation 2</u></p> <p>Le Secrétariat du Fonds mondial devrait s'assurer que la conception des programmes et les systèmes de S&amp;E utilisés par les PR sont cohérents avec le système national de S&amp;E.</p>		Le Secrétariat est d'accord avec la recommandation.		
3. La qualité des données du PNLS n'est pas garantie et les données ne sont pas régulièrement utilisées pour éclairer la prise de décisions	<p><u>Recommandation 3</u></p> <p>Le Secrétariat du Fonds mondial devrait :</p> <p>a) s'assurer que le PR instaure une validation et une analyse indépendantes des données collectées chaque trimestre par le CIPEC, et que les résultats sont utilisés pour éclairer les décisions de gestion, notamment en ce qui concerne les commandes et la distribution de</p>	<p><b><u>PNLS :</u></b></p> <p>Le PR assure chaque trimestre un contrôle de qualité des données collectées par les CIPEC et l'inventaire des ARV sur tous les sites de prise en charge ce qui permet de mettre en branle le système d'alerte.</p> <p><b>Action:</b> Etendre l'inventaire au réactifs</p>	Le Secrétariat est d'accord avec les recommandations.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CAME</li> <li>• PNLS</li> </ul>	31/12/2012



**Étude diagnostique des subventions du Fonds mondial accordées au Bénin**

Risque	Recommandation	Commentaires et actions convenues		Partie responsable	Échéance
		Actions convenues par le pays	Commentaires par le Secrétariat du Fonds mondial		
	<p>médicaments ;</p> <p>b) travailler avec le PR afin de garantir la fiabilité des données sur les ruptures de stock d'ARV dans les centres de prestation de services ; et</p> <p>s'assurer qu'un audit de la qualité est réalisé à la fin de la phase I de la subvention.</p>	<p>et améliorer la collecte d'information relative à la gestion des intrants qui n'est pas encore assurée.</p>			

## Étude diagnostique des subventions du Fonds mondial accordées au Bénin

Risque	Recommandation	Commentaires et actions convenues		Partie responsable	Échéance
		Actions convenues par le pays	Commentaires par le Secrétariat du Fonds mondial		
4. La capacité du PNLs à mettre en œuvre toutes les activités du programme pourrait ne pas être suffisante	<p><u>Recommandation 4</u></p> <p>Le PR devrait :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) s'assurer que la capacité nécessaire à la mise en œuvre du programme de lutte contre le VIH/sida et du programme HSS est en place et/ou développée.</li> <li>b) s'assurer que les mécanismes concrets sont mis en place afin de bénéficier du soutien d'autres directions au sein du MS pour la mise en œuvre des activités.</li> <li>c) s'assurer que les activités relatives aux populations exposées à un risque élevé sont mises en œuvre, en garantissant la disponibilité des fonds du budget et en assurant le recrutement des CBO.</li> <li>d) envisager de reprogrammer son volet dans la proposition de la série 9 ainsi que son cadre conceptuel de la performance de façon à ce que PNLs ne mette en œuvre que les</li> </ul>	<p><b>PNLS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Le secrétariat du Fonds Mondial a déjà proposé au PR qui l'a accepté la responsabilisation de l'unité de coordination du RSS du Ministère de la Santé. Le processus d'évaluation de ce PR est en cours.</li> <li>b) Le PR propose que toutes les activités des directions qui entrent dans le cadre du RSS soient confiées à la même unité</li> <li>c) Le recrutement des CBO est déjà fait et les activités démarrent dès le début du mois de septembre.</li> <li>d) Recommandation déjà prise en compte.</li> </ul>	<p>Le Secrétariat est d'accord avec la recommandation.</p>	PNLS	En cours

## Étude diagnostique des subventions du Fonds mondial accordées au Bénin

Risque	Recommandation	Commentaires et actions convenues		Partie responsable	Échéance
		Actions convenues par le pays	Commentaires par le Secrétariat du Fonds mondial		
	activités liées à son mandat principal au sein de la Direction nationale de la protection sanitaire (DNPS) <sup>15</sup> ;				
5. La non-observation des protocoles relatifs au diagnostic menace la réussite du programme national de lutte contre le paludisme	<p><u>Recommandation 5</u></p> <p>Le Secrétariat du Fonds mondial devrait s'assurer que la conception des programmes des PR est cohérente avec la politique nationale, en adoptant l'utilisation des TRD afin de pratiquer un test avant traitement dans chaque centre de santé. Il pourrait également être nécessaire de former le personnel à l'utilisation de ces kits.</p>	<p><b>Africare Benin:</b></p> <p>A la phase 1 du RCC, la subvention n'a pas prévu d'achat de TDR et le pays n'a pas rendu disponible un stock pour le niveau communautaire. Cependant, le PR envisage de faire une requête au FM pour l'achat des TDR et la formation des acteurs à partir des économies réalisées sur le budget RCC phase 1.</p> <p>Pour la demande de reconduction en phase 2, l'option du respect stricte de la confirmation des cas de fièvre avant le traitement du paludisme est observé au niveau communautaire comme au niveau Formation sanitaire.</p>	Le Secrétariat est d'accord avec la recommandation.	Africare Benin	Premier trimestre 2013
6. La résistance aux	<p><u>Recommandation 6</u></p> <p>Le Secrétariat du Fonds mondial devrait</p>		Le Secrétariat est d'accord avec la	Secrétariat du Fonds	Mars 2013

<sup>15</sup> Pour comprendre les principales fonctions du PNLS, rendez-vous sur <http://www.beninsante.bj/spip.php?article29>

## Étude diagnostique des subventions du Fonds mondial accordées au Bénin

Risque	Recommandation	Commentaires et actions convenues		Partie responsable	Échéance
		Actions convenues par le pays	Commentaires par le Secrétariat du Fonds mondial		
pyréthrinoides imprégnés sur les MILD pourrait réduire l'efficacité des interventions	travailler avec l'OMS afin de déterminer une orientation définitive pour l'utilisation des MILD au Bénin dans le cadre du plan mondial de gestion de la résistance aux insecticides.		recommandation.	mondial	
<b>GESTION FINANCIERE</b>					
<b>Catholic Relief Services -USCCB-Bénin</b>					
7. En raison de l'absence du nom du bailleur de fonds sur les documents justificatifs des dépenses, les mêmes dépenses pourraient être imputées sur le compte de plusieurs bailleurs	<p><u>Recommandation 7</u></p> <p>Le CRS devrait renforcer les contrôles en matière de gestion financière en :</p> <p>a) élaborant un système de codification à indiquer sur les documents relatifs aux dépenses, qui identifie clairement la source de financement de ces dépenses et, dans le cas où les dépenses sont cofinancées par plusieurs bailleurs de fonds, qui précise les critères d'un partage équitable de ces dépenses ;</p>	<p><b>CRS Benin:</b></p> <p>a) CRS a développé une politique définissant les normes requises en matière de documentation de toutes les transactions financières. Conformément à cette politique, les vouchers portent toutes les mentions prouvant l'autorisation, l'approbation, et validité de toutes les transactions financières. Quand bien même les factures des partenaires ne portent pas la référence "Fonds Mondial", Il doit être mentionné les références du</p>	Le Secrétariat est d'accord avec la recommandation.	CRS Benin	1/07/2012
8. Une mise en œuvre satisfaisante des activités du programme n'est pas garantie en l'absence d'audits périodiques	<p>b) réalisant régulièrement des audits internes des subventions du Fonds</p>		Le Secrétariat est d'accord avec la recommandation.		1/07/2013

## Étude diagnostique des subventions du Fonds mondial accordées au Bénin

Risque	Recommandation	Commentaires et actions convenues		Partie responsable	Échéance
		Actions convenues par le pays	Commentaires par le Secrétariat du Fonds mondial		
internes réguliers des subventions du Fonds mondial	mondial basés sur l'évaluation des risques ;	Bailleur et du projet sur l'ensemble des autres documents édictés (demande d'achat, bon de commande, contrat, demande de paiement) en interne pour supporter les transactions financières. En effet, CRS attribue à chaque projet administré un unique numéro dénommé DSPN ( Donor Source/Project Number). Cette codification apparait sur l'ensemble des documents (demande d'achat, bon de commande, contrat, demande de paiement) justifiant les charges imputées à chaque projet. Le DSPN de chaque projet est toujours mentionné sur chaque journal utilisé pour les enregistrements comptables. Conformément à la politique de la documentation des transactions financières de CRS, Le code du projet est indiqué sur tous les documents attachés à			
9. La non-confirmation de la disponibilité des fonds, préalablement aux paiements par chèque, pourrait conduire à émettre des chèques sans provision.	<p>c) instaurant un système de suivi des soldes de trésorerie avant d'émettre des chèques afin d'éviter, lorsque les fonds disponibles ne sont pas suffisants, de faire des chèques sans provision ;</p> <p>d) créant un système équitable de répartition des dépenses communes/partagées entre les sources de financement ;</p> <p>e) en codifiant les dépenses dans le logiciel comptable avec le détail du projet, la catégorie de coût, la prestation de service et le niveau d'activité, afin de faciliter le reporting.</p>		Le Secrétariat est d'accord avec la recommandation.		1/07/2012
10. Les problèmes de classification des dépenses et de répartition des dépenses communes dans le système comptable pourraient entrainer des erreurs dans les			Le Secrétariat est d'accord avec la recommandation.		1/07/2012

## Étude diagnostique des subventions du Fonds mondial accordées au Bénin

Risque	Recommandation	Commentaires et actions convenues		Partie responsable	Échéance
		Actions convenues par le pays	Commentaires par le Secrétariat du Fonds mondial		
rapports financiers.		<p>un journal pour clairement indiqué le projet auquel la charge est associée. Les procédures de CRS sont conformes aux principes comptables généralement acceptés aux Etats Unis d'Amérique. Les tests d'audit relatifs à l'efficacité de ces procédures ont été toujours satisfaisants. Aucune transaction n'est enregistrée dans le système sans que cela ne porte la référence du projet. Le risque d'enregistrement des dépenses non imputables à la subvention est clairement mitigé. Toutefois, CRS prend acte qu'il doit établir un cachet à apposer sur l'ensemble des pièces justificatives des dépenses imputées à la subvention.</p> <p>CRS a fourni un accès à l'ensemble des livres comptables détaillant toutes les transactions</p>			

**Étude diagnostique des subventions du Fonds mondial accordées au Bénin**

Risque	Recommandation	Commentaires et actions convenues		Partie responsable	Échéance
		Actions convenues par le pays	Commentaires par le Secrétariat du Fonds mondial		
		<p>financières de la subvention Fonds Mondial. Nous n'avons pas été informé d'une d'accès à la documentation des transactions financières imputées sur les subventions autres que celle du Fonds Mondial. Cette demande aurait été reçue positivement puisque CRS reste ouvert à la revue de ses procédures financières et pratiques de gestion. Nous pouvons considérer que cette recommandation est mise en oeuvre.</p> <p>b) Nous prenons acte de la volonté de renforcer le système de contrôle interne par l'élaboration et la mise en oeuvre d'un Plan annuel basé sur l'évaluation des risques. Cette recommandation sera prise en compte lors de la mise en oeuvre du Mécanisme Transitoire de Financement qui débutera le 1er juillet 2013 si le</p>			

## Étude diagnostique des subventions du Fonds mondial accordées au Bénin

Risque	Recommandation	Commentaires et actions convenues		Partie responsable	Échéance
		Actions convenues par le pays	Commentaires par le Secrétariat du Fonds mondial		
		<p>financement est accordé.</p> <p>c) Il s'agit d'un risque mitigué. Au niveau du PR CRS, le système est de sorte que le comptable payeur vérifie et matérialise la disponibilité de fonds dans les comptes bancaires avant toute émission de chèque. Cette vérification est faite grâce au système comptable de Sun System et sur le B-WEB ( Solde bancaire électronique ) Nous pensons que ce risque n'est pas à considérer dans ce rapport. Nous pensons que ce risque n'est plus à considérer.<sup>16</sup></p> <p>d) Il existe au niveau de CRS (comme Agence) une politique relative au coût allocation qui est utilisée pour tous les projets au niveau des pays. Cette procédure de répartition des</p>			

<sup>16</sup> Durant la visite du BIG, le BIG a constaté que le responsable financier ne vérifiait pas la disponibilité des fonds à travers la confirmation du solde disponibles dans le système comptable, et non seulement le solde dans le compte bancaire, afin de s'assurer que chaque émission d'un paiement, CRS doit prendre en compte les chèques émis mais pas encore encaissés.



## Étude diagnostique des subventions du Fonds mondial accordées au Bénin

Risque	Recommandation	Commentaires et actions convenues		Partie responsable	Échéance
		Actions convenues par le pays	Commentaires par le Secrétariat du Fonds mondial		
		charges communes utilisée par CRS a été expliquée au Fonds Mondial et au LFA lors de la séance de travail du 10 février 2012. Une communication officielle a été envoyée au Fonds Mondial le 11 avril 2012. Le Fonds Mondial a déjà accepté et valide la politique de partage des couts communes et a accepté les dépenses en relation avec ces charges. Nous pouvons considérer que cette recommandation est mise en œuvre.			
11. L'amélioration de la sélection et de la gestion des sous-réceptaires garantirait une mise en œuvre	<p><u>Recommandation 8</u></p> <p>Le CRS devrait renforcer la gestion de ses sous-réceptaires en :</p> <p>a) élaborant une politique et des procédures pour le recrutement et la sélection des SR, comprenant la publication d'appels à propositions</p>	<p><b>CRS Benin:</b></p> <p>La procédure de sélection des SR par la CCM lors des soumissions des propositions a connu beaucoup d'amélioration. La procédure de sélection des SR actuellement en vigueur et au niveau de la CCM est transparente</p>	Le Secrétariat est d'accord avec la recommandation est avec les commentaires de l'OIG.		1/01/2013

## Étude diagnostique des subventions du Fonds mondial accordées au Bénin

Risque	Recommandation	Commentaires et actions convenues		Partie responsable	Échéance
		Actions convenues par le pays	Commentaires par le Secrétariat du Fonds mondial		
satisfaisante des activités et réduirait le risque d'erreurs dans les comptes rendus	ainsi que la définition de critères d'évaluation transparents ; b) instaurant un mécanisme de suivi des dépenses des SR en réalisant un examen périodique de l'exactitude des rapports soumis par les SR. Les écarts identifiés devraient être justifiés ; c) décaissant les fonds sur le compte bancaire local des SR ; et d) incluant les clauses appropriées, issues des accords de subvention, dans les sous-accords de subvention signés avec les SR, comme par exemple le maintien des fonds des subventions sur un compte bancaire rémunéré, et s'assurer de la conformité des SR avec ces clauses.	et systématique et acceptée par le FM depuis 2007. <sup>17</sup> Cette recommandation est mise en oeuvre et la procédure en référence, fera l'objet d'une attention particulière lors de l'intégration de l'ensemble de toutes les procédures de la CCM dans le manuel de gouvernance en projet d'élaboration.			
12. Les améliorations nécessaires à la gestion de la quantification, des prévisions et des	<u>Recommandation 9</u> Les PR devraient élaborer un LMIS efficace qui compte les ARV et autres produits sanitaires avec précision à tous les niveaux et qui facilite une quantification satisfaisante à l'aide de taux moyen de consommation. Les	<b>PNLS :</b>  1. Recrutement d'une assistance technique  2. Adapter le logiciel Medistock aux besoins du PNL	Le Secrétariat est d'accord avec la recommandation.	PNLS, projet ESTHERAID, Secrétariat du Fonds Mondial	31/12/2012

<sup>17</sup> Lors de la revue, le BIG n'a pas reçu les documents liés à la sélection des SRs que ça soit au niveau du PR qu'au niveau du CCM (publication de l'appel à propositions dans les journaux nationaux, évaluation des propositions et system d'attributions des notes, décision et approbation finale de sélection...).

## Étude diagnostique des subventions du Fonds mondial accordées au Bénin

Risque	Recommandation	Commentaires et actions convenues		Partie responsable	Échéance
		Actions convenues par le pays	Commentaires par le Secrétariat du Fonds mondial		
appels d'offres par le PNLS réduiraient le risque de ruptures de stock et de péremption des ARV et des kits de diagnostic	<p>prévisions devraient prendre en compte les délais de mise en œuvre à tous les stades du processus d'achat</p> <p>La quantification des ACT devrait prendre en compte les interventions de prévention qui ont été menées.</p>	<p>3. Elaboration d'un manuel de procédure pour la gestion des intrants sur les sites (ARV; réactifs et consommables de laboratoire)</p>			
13. L'amélioration des prévisions des besoins en préservatifs par le Plan Bénin réduirait le risque de pénurie		<p><b>Plan Benin:</b></p> <p>Le PR documentera l'expérience de la consommation des préservatifs masculins en cours par rapport aux différentes hypothèses avancées et procédera à la validation et aux corrections au fur et à mesure que la distribution évoluera. Ainsi il pourra:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. renforcer le testing des hypothèses de consommation dans le plan de distribution de préservatif et ce, en fonction des consommations des périodes antérieures.</li> <li>2. maintenir un taskforce de</li> </ol>	Le Secrétariat est d'accord avec la recommandation.	Plan Benin	Avant 31/12/2012

## Étude diagnostique des subventions du Fonds mondial accordées au Bénin

Risque	Recommandation	Commentaires et actions convenues		Partie responsable	Échéance
		Actions convenues par le pays	Commentaires par le Secrétariat du Fonds mondial		
		dialogue avec les autres partenaires pour analyser ensemble la couverture des besoins et prendre des actions en cas de besoin			
14. Il existe un risque de surstock d'ACT avec les subventions de CRS et d'Africare en raison d'une surestimation des besoins		<p><b><u>Africare Benin:</u></b></p> <p>Ce sont des aspects dont le pays a tenu compte dans la quantification des besoins d'ACT pour la demande en phase 2 RCC soumise au FM en mai 2012.</p> <p><b><u>CRS Benin:</u></b></p> <p>CRS prend acte de la recommandation portant sur les Test de Diagnostic Rapide (TDR) Ce risque a été discuté lors de la dernière visite de notre Portfolio Manager. Les prévisions de consommation de CTA de l'AN5 et pour la période couverte par le Mécanisme Transitoire de Financement tiennent</p>	Le Secrétariat est d'accord avec la recommandation.	<p>Africare Benin</p> <p>CRS Benin</p>	<p>Déjà fait et le processus de validation est en cours au niveau du FM</p> <p>1/01/2013</p>

## Étude diagnostique des subventions du Fonds mondial accordées au Bénin

Risque	Recommandation	Commentaires et actions convenues		Partie responsable	Échéance
		Actions convenues par le pays	Commentaires par le Secrétariat du Fonds mondial		
		compte de cette recommandation à condition que l'utilisation des TDR démarrent assez tôt avant le démarrage des TDR; Avec le retard du démarrage des TDR nous avons revu la quantification de l'An5 sans les TDR qui est soumise au FM pour validation.			
15. Le fait de ne pas prendre en compte les délais de mise en œuvre pourrait avoir une incidence sur la disponibilité des médicaments et des produits		<p><b>Plan Benin:</b></p> <p>Dans toutes les commandes, le stock de sécurité sera régulièrement considéré et tiendra compte non seulement des délais de livraison mais aussi de ceux liés à l'obtention différents avis de non objection du FM dans le processus de passation de marché.</p> <p><b>Africare Benin:</b></p> <p>Ces contraintes sont prises en compte actuellement par le PR. A cet effet, le FM a appuyé la CAME pour un DAO type d'acquisition des CTA. Ce travail contribuera à la réduction des retards</p>	Le Secrétariat est d'accord avec la recommandation.	Plan Benin  Africare Benin	Avant 31/07/2012  Continue

**Étude diagnostique des subventions du Fonds mondial accordées au Bénin**

Risque	Recommandation	Commentaires et actions convenues		Partie responsable	Échéance
		Actions convenues par le pays	Commentaires par le Secrétariat du Fonds mondial		
		<p>lors du processus d'achat des CTA.</p> <p>Par ailleurs le renforcement du suivi de la consommation des CTA permet de maîtriser le nombre de mois de stock disponible et de faire une programmation plus efficace des achats.</p> <p>Africare travaillera avec le PNLP et les partenaires FRP pour une bonne maîtrise des besoins nationaux de CTA afin d'offrir à chacun l'opportunité d'une programmation efficace de ses achats.</p>			

## Étude diagnostique des subventions du Fonds mondial accordées au Bénin

Risque	Recommandation	Commentaires et actions convenues		Partie responsable	Échéance
		Actions convenues par le pays	Commentaires par le Secrétariat du Fonds mondial		
16. Un manque de conformité avec les normes de stockage, de distribution pourrait entraîner des dégâts ou une détérioration des médicaments	<p><u>Recommandation 10</u></p> <p>1. Le PNLs, en collaboration avec la CAME devraient :</p> <p>a) améliorer les conditions de stockage des produits pharmaceutiques au niveau central en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• améliorant les conditions de la chambre froide, notamment le niveau de la production de froid et le contrôle de la température. créant un système continu de contrôle de l'environnement ;</li> <li>• mettant en œuvre un programme annuel de maintenance de la chambre froide</li> </ul> <p>b) améliorer les conditions de stockage sur les sites périphériques en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• mettant à disposition des sites périphériques une capacité de stockage appropriée ;</li> <li>• établissant une procédure de maintenance préventive de l'équipement et en incluant les modalités de maintenance dans les contrats d'équipement avec les fournisseurs</li> </ul>	<p><b>1. PNLs :</b></p> <p>Le manuel de procédure de gestion des intrants en cours d'élaboration devrait permettre de satisfaire cette recommandation.</p> <p>Les thermomètres et les hydromètres ont déjà été commandés. Ils seront aussi mis sur les sites périphériques avec des fiches d'enregistrement de la température.</p> <p>Les capacités de stockage seront obtenues sur la phase 2</p>	<p>Le Secrétariat est d'accord avec la recommandation.</p>	PNLS	31/12/2012

## Étude diagnostique des subventions du Fonds mondial accordées au Bénin

Risque	Recommandation	Commentaires et actions convenues		Partie responsable	Échéance
		Actions convenues par le pays	Commentaires par le Secrétariat du Fonds mondial		
	<p>2. Africare, CRS et le PNT devraient :</p> <p>a) développer des outils (à l'aide d'une liste de contrôle exhaustive) destinés à surveiller et à superviser les conditions de stockage aux niveaux intermédiaires et périphériques : tenir un registre sur la température, consacrer l'espace nécessaire au stockage dans les dépôts (Africare, CRS), au niveau intermédiaire (SPPS) pour le PNT et au niveau des CDT, des CDM et des postes de santé (PNT, Africare) ; et</p> <p>b) accélérer le processus d'amélioration des chambres froides consacrées aux médicaments (PNT, Africare).</p>	<p><b><u>Africare Benin</u></b></p> <p>Un contrôle de qualité a été fait pour les CTA du RCC phase 1 au niveau de la CAME et des dépôts répartiteurs du Ministère de la Santé.</p> <p>La CAME avec l'appui du Round 9 entreprend actuellement la construction de plusieurs magasins et s'équipe dans le sens de l'amélioration des conditions de stockage des médicaments.</p> <p><b><u>PNT :</u></b></p> <p>Les magasins des CDT et CDM ne sont généralement pas destinés à recevoir exclusivement les médicaments et autres produits de santé faute d'infrastructures adéquates; ce qui justifie le fait que le</p>	<p>Le Secrétariat est d'accord avec la recommandation.</p>	<p>a) Africare</p> <p>b) PNT</p>	<p>Décembre 2012 pour les dépôts répartiteurs des 20 Zones Sanitaires.</p> <p>Dès fin du processus de construction et d'équipement des dépôts de la CAME par le Round9.</p> <p>Déjà pris en compte</p>



**Étude diagnostique des subventions du Fonds mondial accordées au Bénin**

Risque	Recommandation	Commentaires et actions convenues		Partie responsable	Échéance
		Actions convenues par le pays	Commentaires par le Secrétariat du Fonds mondial		
		<p>contrôle de la température y fait défaut. Cette recommandation ne peut donc être appliquée qu'à la pharmacie centrale du programme et dans la mesure du possible au niveau des 6 magasins du niveau intermédiaire. Le PNT fera un suivi régulier de la température à ces deux niveaux lors des supervisions</p>			

## Étude diagnostique des subventions du Fonds mondial accordées au Bénin

Risque	Recommandation	Commentaires et actions convenues		Partie responsable	Échéance
		Actions convenues par le pays	Commentaires par le Secrétariat du Fonds mondial		
	3. Plan Bénin devrait procéder à une garantie de la qualité des préservatifs après expédition.	<p><b>Plan Benin:</b></p> <p>Plan Benin, sur la base du document portant sur l'assurance qualité de l'OMS et adresse aux PR par le FM, adoptera et appliquera une nouvelle procédure de contrôle de qualité qui sera intégrée au manuel de gestion des SR. Ainsi, le Contrôle de Qualité sera budgétisé et réalisé systématiquement conformément aux normes.</p>	Le Secrétariat est d'accord avec la recommandation.	Plan Benin	Avant 31/12/2012
17. Des registres des stocks incomplets peuvent compromettre la qualité des médicaments	<p><b>Recommandation 11</b></p> <p>Les PR devraient :</p> <p>a) augmenter la supervision dans les locaux des CBO à l'aide d'une liste de contrôle exhaustive, afin de s'assurer que la gestion des stocks est correctement effectuée (Africare et CRS) ;</p> <p>b) vérifier que les numéros de lot sont enregistrés correctement sur les</p>	<p><b>Africare Benin</b></p> <p><b>a &amp; b )</b> Africare travaille à faire un check list des numéros de lot des médicaments sur tout le circuit de distribution afin d'éliminer ce risque.</p> <p>Par ailleurs dans le cadre de la gestion du panier commun, Africare travaillera</p>	Le Secrétariat est d'accord avec la recommandation.	a & b) <u>Africare Benin</u>	a & b) Continue

## Étude diagnostique des subventions du Fonds mondial accordées au Bénin

Risque	Recommandation	Commentaires et actions convenues		Partie responsable	Échéance
		Actions convenues par le pays	Commentaires par le Secrétariat du Fonds mondial		
	<p>formulaire de distribution au niveau des CBO et au niveau intermédiaire (Africare et CRS) ;</p> <p>c) installer l'enregistrement systématique des numéros de lot, depuis la CAME jusqu'au dernier site de livraison (CDT et CDM), sur les formulaires de distribution et les fiches de stock, et assurent un archivage approprié de ces documents (PNT) ; et</p> <p>d) vérifier que les SR compilent les données sur la consommation avec le nombre de patients traités, en prenant en compte l'ajustement des stocks de sécurité si nécessaire, au niveau des CBO (CRS).</p>	<p>avec les autres partenaires et la CAME pour une meilleure traçabilité des lots de CTA.</p> <p><b><u>PNT :</u></b></p> <p>c) L'affichage des numéros de lots est déjà en cours d'application pour la traçabilité des lots à tous les niveaux.</p>		c) PNT	c) Déjà pris en compte
18. Une garantie de qualité insuffisante de la part du PNLS, y compris des	<p><b><u>Recommandation 12</u></b></p> <p>Le PNLS, en collaboration avec la CAME,</p>	<p><b><u>PNLS :</u></b></p> <p>Le PR et la CAME ont déjà pris cette préoccupation en compte dans les</p>	Le Secrétariat est d'accord avec la recommandation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• PNLS</li> </ul> <p>CAME</p>	En cours

## Étude diagnostique des subventions du Fonds mondial accordées au Bénin

Risque	Recommandation	Commentaires et actions convenues		Partie responsable	Échéance
		Actions convenues par le pays	Commentaires par le Secrétariat du Fonds mondial		
conditions inappropriées de stockage et de distribution, pourrait compromettre la qualité des médicaments	devraient : a) renforcer les caractéristiques techniques en utilisant la pré-qualification de l'OMS (tests de diagnostic et médicaments) et incluent, dans le dossier d'appel d'offres, les détails du produit et le fabricant ; b) installer un calendrier annuel pour le contrôle qualité, incluant le plan de suivi des livraisons des fournisseurs ; et c) développer un système de quarantaine pour les produits défectueux.	<p>derniers DAO élaborés en cours de validation.</p> <p>Le calendrier annuel de contrôle de qualité et suivi existe dans le contrat avec le laboratoire KABS (voir contract ci-joint)</p> <p>la CAME dispose d'un outil de suivi qu'elle réactualise régulièrement.</p> <p>Le PR prendra les dispositions avec la DPMED pour la quarantaine des produits défectueux.</p>			
19. Il était nécessaire que Plan Bénin mette en place certaines mesures afin de garantir la conformité des préservatifs achetés avec les normes de qualité	<u>Recommandation 13</u>  Plan Bénin devrait définir les caractéristiques pour l'achat de préservatifs, en conformité avec les normes recommandées par l'OMS, et élabore des procédures pour la pré-qualification, le contrôle de la qualité après expédition, le stockage des préservatifs et la gestion des produits défectueux	<b>Plan Bénin:</b>  Tous les DAOI désormais mettent suffisamment l'accent sur toutes les spécifications techniques lors de la validation du DAO avec la CAME et préciseront également que le fabricant proposé doit être pré qualifié par l'OMS.  De même, la documentation sur le fabriquant est requis avec précision sur son autorisation de fabrication délivrée par un organe officiel de régulation du	Le Secrétariat est d'accord avec la recommandation.	Plan Bénin	24/07/2012

## Étude diagnostique des subventions du Fonds mondial accordées au Bénin

Risque	Recommandation	Commentaires et actions convenues		Partie responsable	Échéance
		Actions convenues par le pays	Commentaires par le Secrétariat du Fonds mondial		
		<p>pays d'origine.</p> <p>La réclamation systématique du certificat de conformité fait partie des exigences inscrites dans les DAO.</p> <p>Une procédure qui gouverne la livraison/réception des produits est mise en place par Plan Bénin et est appliquée systématiquement dans tout processus d'acquisition de biens et services.</p> <p>Le contrôle de conformité est désormais réalisé systématiquement conformément au cahier de charges de la commande et aux spécifications de l'appel d'offre</p>			
20. SEIB doit spécifier les caractéristiques techniques de l'équipement et des appareils médicaux à acheter afin de réduire le risque de recevoir des produits	<p><u>Recommandation 14</u></p> <p>SEIB et les autres PR qui achètent des marchandises devraient définir les caractéristiques techniques des produits, veillent à ce que les offres des fournisseurs comprennent les détails appropriés sur les fabricants, et élaborent des procédures pour la vérification de la qualité et des</p>	<p><b>SEIB:</b></p> <p>Cette recommandation est déjà prise en compte. Le PR s'engage à appliquer strictement les règles en matière de respect des spécifications techniques et de la qualité des produits par les fournisseurs. Il est prévu que désormais que les fournisseurs présentent dans</p>	Le Secrétariat est d'accord avec la recommandation.	SEIB	En cours

## Étude diagnostique des subventions du Fonds mondial accordées au Bénin

Risque	Recommandation	Commentaires et actions convenues		Partie responsable	Échéance
		Actions convenues par le pays	Commentaires par le Secrétariat du Fonds mondial		
de mauvaise qualité	caractéristiques des produits au moment de la livraison par les fournisseurs.	leurs offres les documents techniques et les produits de chaque fabricant ainsi que leur autorisation au risque d'être éliminés de la concurrence. Par ailleurs, les dossiers d'appel d'offres insistent désormais sur les clauses de qualification à l'installation pour les gros équipements. A chaque livraison, le PR s'assurer de la conformité de la livraison du fournisseur avant son départ. Enfin, le Fonds mondial a déjà sollicité du PR une révision de son Manuel de procédures qui prend en compte l'implication de compétences techniques extérieures à inclure dans les commissions de réception pour les équipements spécifiques afin de garantir que les caractéristiques des produits et la qualité au moment de la livraison par les fournisseurs sont respectées. Cette mesure a déjà commencé à être mise en œuvre			

## Étude diagnostique des subventions du Fonds mondial accordées au Bénin

Risque	Recommandation	Commentaires et actions convenues		Partie responsable	Échéance
		Actions convenues par le pays	Commentaires par le Secrétariat du Fonds mondial		
	<b>SUPERVISION</b>				
	<b>Instance de Coordination Nationale</b>				
21. Le fait d'établir des procédures de sélection des PR et des SR réduira le risque d'engager des organisations qui n'ont pas la capacité de mettre en œuvre les subventions	<p><u>Recommandation 15</u></p> <p>La CCM devrait :</p> <p>a) élaborer une procédure claire et détaillée pour la sélection des PR. Ces procédures devraient inclure la publication des appels à propositions des PR, les critères de sélection et les outils d'évaluation. Les procédures pourraient être incluses dans les statuts approuvés par la CCM.</p> <p>b) décrire le processus de sélection des PR pour les subventions SSF ; et</p> <p>c) élaborer une procédure claire et détaillée pour la sélection des SR, qui garantisse une sélection concurrentielle et transparente des SR et qui devrait être mise en œuvre par tous les PR chargés de mettre en œuvre une subvention du Fonds mondial.</p>	<p><b>CCM Benin:</b></p> <p>Les procédures en référence sont déjà mises en œuvre et, tout comme d'autres, feront l'objet d'une attention particulière lors de l'intégration de l'ensemble de toutes les procédures de la CCM dans un manuel de gouvernance en projet d'élaboration. L'ensemble des pratiques des procédures de gouvernance seront améliorées au regard de la norme et, harmonieusement intégrée dans les nouveaux statuts de la CCM qui seront établis avec l'appui d'un consultant indépendant externe pour garantir la prise en compte des attentes des différentes parties prenantes.</p>	Le Secrétariat est d'accord avec la recommandation.	Bureau du CCM	31/03/2013
22. Rayon d'action pour réduire le risque de conflits d'intérêts au	<p><u>Recommandation 16</u></p> <p>La CCM devrait :</p> <p>a) mettre en œuvre la nouvelle politique sur les conflits d'intérêts (COI) et décrit</p>	<p><b>CCM Benin:</b></p> <p>La nouvelle politique sur les conflits d'intérêts est mise en œuvre depuis février 2012 et, les actions entreprises</p>	Le Secrétariat est d'accord avec la recommandation.	Bureau du CCM/ Commission de supervision	Action en cours d'exécution

## Étude diagnostique des subventions du Fonds mondial accordées au Bénin

Risque	Recommandation	Commentaires et actions convenues		Partie responsable	Échéance
		Actions convenues par le pays	Commentaires par le Secrétariat du Fonds mondial		
sein de la CCM	<p>les actions entreprises, dans le but de réduire le risque lié au COI lors des réunions de la CCM ; et</p> <p>b) faire en sorte que les membres de la CCM, qui sont des PRs ou des SR, ne prennent pas part aux décisions impliquant les subventions qu'ils sont chargés de mettre en œuvre.</p>	<p>pour l'appliquer sont relatées dans les comptes rendus de la commission de supervision de gestion des conflits d'intérêts et les procès verbaux des sessions de la CCM qui consacrent les décisions prises.</p>		de gestion des conflits d'intérêts	
23. Il est nécessaire d'améliorer le rôle de supervision des subventions du Fonds mondial assuré par la CCM	<p><u>Recommandation 17</u></p> <p>La CCM devrait :</p> <p>a) développer un plan de travail annuel qui inclut un calendrier des réunions de la CCM, l'ordre du jour de chaque réunion et les documents à soumettre par les PR préalablement à chaque réunion ;</p> <p>b) développer des procédures pour la sélection du comité de suivi stratégique (CSS) et inclut, dans ce comité, des membres n'appartenant pas à la CCM mais possédant des compétences techniques ;</p> <p>c) veiller à ce que tous les membres de la CCM et les comités de la CCM reçoivent tous les rapports et les documents soumis par chaque</p>	<p><b>CCM Benin:</b></p> <p>(a) L'élaboration d'un nouveau plan de travail est en cours d'initiation pour intégrer les actions induites par les différents chantiers de réformes engagées;</p> <p>b) La sélection des membres de la commission de suivi stratégique est faite selon les procédures décrites au commentaire et inclut les membres n'appartenant pas à la CCM ayant les compétences techniques;</p>	<p>Le Secrétariat est d'accord avec la recommandation.</p>	Bureau du CCM/ SP	31/03/2012



## Étude diagnostique des subventions du Fonds mondial accordées au Bénin

Risque	Recommandation	Commentaires et actions convenues		Partie responsable	Échéance
		Actions convenues par le pays	Commentaires par le Secrétariat du Fonds mondial		
	<p>PR au Secrétariat du Fonds mondial (RA/DD, EFR, rapports d'audit, rapports annuels) ;</p> <p>d) surveiller la mise en œuvre des subventions et les activités des PR en élaborant un tableau de bord détaillé qui devrait inclure les indicateurs et les objectifs importants (programmatiques et financiers) à suivre par la CCM ;</p> <p>e) assurer le développement d'un plan d'audit interne pour chaque PR, en collaboration avec le PR concerné ; Les rapports des audits internes devraient être soumis et révisés par le comité de suivi stratégique (CSS) ;</p> <p>f) s'assurer que le LFA expose régulièrement ses comptes rendus habituels face au comité chargé de la supervision ;</p> <p>g) recevoir du Secrétariat de la CCM, avant chaque réunion de la CCM, une mise à jour détaillée du budget de la CCM et des dépenses réelles qu'elle a engagées au cours de chaque période ; et</p>	<p>c) Les actions sont encore pour veiller et s'assurer que les membres de la CCM et de la CSS reçoivent tous les rapports et les documents soumis par chaque PR au Secrétariat du Fonds mondial (RA/DD, EFR, rapports d'audit, rapports annuels) ;</p> <p>d) La feuille de route de la CSS inclut la formation de ses membres pour l'appropriation des outils de surveillance de la mise en oeuvre des subventions.</p> <p>e) La CCM prend acte de cette recommandation et s'appliquera à sa mise en oeuvre via la CSS ;</p> <p>f) La CCM prend acte et y veillera</p> <p>g) La CCM prend acte et il sera inscrit au</p>			

## Étude diagnostique des subventions du Fonds mondial accordées au Bénin

Risque	Recommandation	Commentaires et actions convenues		Partie responsable	Échéance
		Actions convenues par le pays	Commentaires par le Secrétariat du Fonds mondial		
	h) évaluer régulièrement la performance du Secrétariat de la CCM avec la participation de tous les membres ou groupes constitutifs de la CCM.	Plan de travail de 2013,  h) La CCM prend acte et y veillera.			
<b>Agent local du Fonds</b>					
24. Il est nécessaire de renforcer l'équipe locale du LFA	<p><b>Recommandation 18</b></p> <p>Le Secrétariat du Fonds mondial devrait s'assurer que le LFA :</p> <p>a) augmente le nombre de responsables financiers afin d'assurer correctement l'examen des RA/DD ainsi que les vérifications et les contrôles (comme par exemple les achats) exigés par le Secrétariat du Fonds mondial ;</p>	<p><b>LFA Suisse TPH :</b></p> <p>En relation avec cette recommandation, le FPM et le LFA ont convenu lors des négociations des coûts financiers:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. l'ouverture de 2 nouveaux postes (Juniors) dans le domaine des finances et de l'approvisionnement (produits non médicaux) qui seront basés au Bénin</li> <li>2. Établir au Benin un nouvel expert (expatrié) dans le system GAS .</li> </ol> <p>À compter de la date des présentes observations</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un responsable financier basé au Benin (Junior) a été recruté est</li> </ul>		LFA  Secrétariat du Fonds mondial	

## Étude diagnostique des subventions du Fonds mondial accordées au Bénin

Risque	Recommandation	Commentaires et actions convenues		Partie responsable	Échéance
		Actions convenues par le pays	Commentaires par le Secrétariat du Fonds mondial		
		<p>opérationnel depuis Juillet 2012.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Un responsable financier (Junior)/ spécialiste dans les approvisionnements basé au Bénin a été recruté est opérationnel depuis Septembre 2012</li> <li>Le nouvel expert GAS (expatrié) approuvé par le Fonds mondial à temps partiel, rejoindra le portefeuille à la mi-October 2012, il sera basé dans le pays.</li> </ul>			
	<p>b) adopte une méthodologie d'échantillonnage basée sur les risques lors de ses examens des RA/DD et des EFR, en sélectionnant des échantillons représentatifs de chaque ligne budgétaire des rapports, afin de garantir une meilleure couverture ; et</p>	<p><b>LFA Suisse TPH :</b></p> <p>Initialement, l'approche de l'examen du PUDR est basée sur une liste de contrôles conformément aux directives de l'examen du PUDR. L'intégration (par le biais de nouveaux outils) de l'approche basée sur les risques est en cours. Cependant, une "carte des risques financiers spécifiques " (basé sur la liste des signaux d'alarme fournis par le BIG pendant la formation LFA) a été développée et déjà adhérent à plusieurs</p>	<p>Le Secrétariat est d'accord avec la recommandation.</p>		

**Étude diagnostique des subventions du Fonds mondial accordées au Bénin**

Risque	Recommandation	Commentaires et actions convenues		Partie responsable	Échéance
		Actions convenues par le pays	Commentaires par le Secrétariat du Fonds mondial		
		examens.			
	c) fournit régulièrement au Secrétariat, l'analyse des causes ou les explications des problèmes détectés, afin de permettre une action opportune et appropriée.	<b>LFA Suisse TPH :</b> Bien noté.	Le Secrétariat est d'accord avec la recommandation est avec les commentaires de l'OIG.		